

LES APPELLATIONS D'ORIGINE

Recueil publié par
L'ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
et les Bureaux internationaux réunis
pour la protection de la propriété intellectuelle
en application de l'Arrangement de Lisbonne
du 31 octobre 1958
concernant la protection des appellations d'origine
et leur enregistrement international

Direction et administration:
Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI)
32, chemin des Colombettes (Place des Nations)
1211 Genève 20 (Suisse)
Adresse télégraphique: «OMPI Genève»



Le recueil se vend au numéro
Le prix du présent numéro est de
5 francs suisses
Compte de chèques postaux en Suisse 12-5000

Genève

N° 10 - Septembre 1975

LES APPELLATIONS D'ORIGINE

N° 10 - Septembre 1975

ENREGISTREMENTS

Pays requérant:

TCHÉCOSLOVAQUIE

Administration compétente:

Office des inventions et des découvertes
de la République socialiste tchécoslovaque,
19, Václavské náměstí, Praha 1 - Nové Město

Date d'enregistrement

10 mars 1975

N° d'enregistrement

598

Date d'enregistrement

24 avril 1975

N° d'enregistrement

599

Titulaire:

Budějovický Budvar, národní podnik
České Budějovice

Titulaire:

Pražské pivovary, národní podnik,
Praha 5 - Smíchov, Nádražní 84

Appellation d'origine:

BUD

Appellation d'origine:

**FLEKOVSKÉ PIVO
FLEK SCHWARZ BIER**

Produit:

Bière

Produit:

Bière brune spéciale

Aire de production:

Ville de České Budějovice (Budweis)

Aire de production:

Ville de Prague

*Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires
ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans
le pays d'origine:*

Enregistrement national N° 86 du 21 février 1975,
en vertu de la loi tchécoslovaque N° 159/73 du
Recueil des lois, du 12 décembre 1973

*Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires
ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans
le pays d'origine:*

Enregistrement national N° 87 du 19 février 1975,
en vertu de la loi tchécoslovaque N° 159/73 du
Recueil des lois, du 12 décembre 1973

Date d'envoi de la demande:

28 février 1975

Date d'envoi de la demande:

15 avril 1975

Pays requérant:

RÉPUBLIQUE POPULAIRE HONGROISE

Administration compétente:

Országos Találmányi Hivatal,
2, Garibaldi u., Budapest V

Date d'enregistrement N° d'enregistrement
3 avril 1975 **600**

Titulaires:

1. Állatforgalmi és Husipari Tröszt, Budapest
2. Gyulai Huskominát, Gyula (département de Békés)
3. TERIMPEX Állat-és Terményforgalmi Külkereskedelmi Vállalat, Budapest

Appellation d'origine:

**CSABA
CSABAI
CSABAER**

Produit:

Produits de boucherie et de charcuterie, notamment saucisses

Aire de production:

Département de Békés

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Certification établie sur la base du décret N° 3/1967 O.T. du 1^{er} avril 1967, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ainsi que par le Ministère du Commerce extérieur

Date d'envoi de la demande:

25 mars 1975

Date d'enregistrement N° d'enregistrement
3 avril 1975 **601**

Titulaires:

1. Állatforgalmi és Husipari Tröszt, Budapest
2. Gyulai Huskominát, Gyula (département de Békés)
3. TERIMPEX Állat-és Terményforgalmi Külkereskedelmi Vállalat, Budapest

Appellation d'origine:

**GYULA
GYULAI
GYULAER**

Produit:

Produits de boucherie et de charcuterie, notamment saucisses

Aire de production:

Département de Békés

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Certification établie sur la base du décret N° 3/1967 O.T. du 1^{er} avril 1967, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ainsi que par le Ministère du Commerce extérieur

Date d'envoi de la demande:

25 mars 1975

Pays requérant:

FRANCE

Administration compétente:

Service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité,
Ministère de l'Agriculture, Paris

Date d'enregistrement N° d'enregistrement
2 juin 1975 **602**

Titulaires:

Producteurs ou groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

BLEU D'Auvergne

Produit:

Fromage

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Aveyron, de la Corrèze, du Lot et de la Lozère

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine; loi N° 55-1533 du 28 novembre 1955 modifiée relative à la protection des appellations d'origine des fromages; décret du 7 mars 1975 relatif à l'appellation d'origine «Bleu d'Auvergne»

Date d'envoi de la demande:

26 mai 1975

Date d'enregistrement N° d'enregistrement
2 juin 1975 **603**

Titulaires:

Producteurs ou groupements de producteurs des produits bénéficiant de l'appellation d'origine en cause

Appellation d'origine:

SELLES-SUR-CHER

Produit:

Fromage de chèvre

Aire de production:

Territoire délimité dans les départements du Loir-et-Cher, de l'Indre et du Cher

Titre et date des dispositions législatives ou réglementaires ou des décisions judiciaires reconnaissant la protection dans le pays d'origine:

Loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine; loi N° 55-1533 du 28 novembre 1955 modifiée relative à la protection des appellations d'origine des fromages; décret du 21 avril 1975 relatif à l'appellation d'origine «Selles-sur-Cher»

Date d'envoi de la demande:

26 mai 1975

REFUS DE PROTECTION

Enregistrement N° 586

Pays d'origine: **République populaire hongroise**

Appellation d'origine:

**Szentgotthárd
Szentgotthárdi**

Pays refusant: **Tchécoslovaquie**

(enregistré le 21 avril 1975)